

1. Consultation en ligne auprès de tous les agents de la fonction publique

À partir du 20 juin 2023

- Groupes de travail thématiques avec les employeurs hospitaliers et territoriaux
- Recueil de l'avis, des propositions et des priorités des agents publics pour renforcer l'attractivité de la fonction publique
- Présentation des engagements de Fonction Publique + aux agents à travers la consultation

2. Restitution de la consultation par le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques et poursuite des travaux de co-construction

Rentrée 2023

- Présentation des résultats de la consultation en ligne et des engagements du ministre
- Lancement des ateliers de travail pour enrichir la démarche avec les retours de la consultation en ligne
- Poursuite des remontées à travers la boîte à idées

3. Appropriation de Fonction Publique + dans chaque collectif de travail

À partir de 2024

- Lancement de la démarche dans des collectifs de travail volontaires
- Premières labellisations
- Généralisation progressive de Fonction Publique + à tous les collectifs de travail dans une démarche d'amélioration continue